

## C.R.de la réunion CU du 9 janvier 2012

Présents : Christian Boucher, Vladimir Demaretz, René Gerlet, Serge Guilbert, Yves Guilbert, Christian Gunther, Jean Lassandre, Dominique Lebrun, Jean-Claude Piat, Yves Tastet.  
Absent excusé ; Christian Eymar Dauphin

1°) Bilan de la saison d'automne.

La saison d'automne a été particulièrement sereine et sans débordements regrettables .

La S.C. de l'Eure sous la houlette de J-F Maillet a parfaitement géré l'organisation de l'Open de France et de la Coupe de France de Chasse Pratique.

L'ensemble des résultats a été publié sur le site de la CUNCA et dans les revues cynégétiques.

L'association de la Finale de la Coupe de France de Chasse Pratique et de l'Open de France en un même lieu semble avoir donné satisfaction à tous les intervenants. La reconduction de ces deux épreuves au même lieu est souhaitée par la commission mais il faudra s'assurer au préalable d'un plan d'eau valable.

Le président de la CU fait un C.R. des Championnats du Monde qui se sont déroulés à Cazalis dans une excellente ambiance. Il remercie chaleureusement la SC de Gironde et en particulier les deux artisans de ce succès Jean Carpentey et Jean-Paul Lestage. Il y avait vingt nations participantes et les titres sont revenus à la France tant en individuels que par équipes. La proclamation des résultats a eu lieu lors de la cérémonie de clôture très réussie qui rassemblait plus de 200 personnes

Serge Guilbert fait ensuite un C.R. de la Finale Nationale et du Championnat du Monde du concours St Hubert qui se sont parfaitement déroulés, l'une sur le domaine des chasses Présidentielles de Rambouillet et l'autre à Cazalis.

Certains points de dysfonctionnement sont alors évoqués :

- Réclamation de Monsieur Camille Dave à propos du qualificatif décerné par les juges à son chien Cyclone lors du field d'Audinghem le 10 septembre 2011.  
Après lecture des courriers des juges concernés, la Commission décide qu'elle ne peut prendre en compte ce type de réclamation. Souverain, le jugement des juges ne saurait être remis en cause. Par ailleurs un courrier sera adressé par le secrétaire à M. Loidon, propriétaire de Cyclone, pour lui rappeler que la courtoisie doit rester de mise dans nos épreuves.
- La Commission a été saisie par Mme Santana-Mignot de demandes pour refuser les engagements des chiens de M. Mignot dans plusieurs fields. La Commission n'ayant pas à intervenir dans des affaires privées, les chiens présentés par M. Mignot ont été acceptés dans les concours puisque engagés de manière réglementaire, titres de paiement joints.
- Le Président de la CU a reçu courrier émanant de M. Jimmy Leclercq à propos d'irrégularités commises lors des fields de Champigny en Vanoise et Seez les 2,3 et 4 septembre, épreuves organisées par le club du Griffon Korthals.  
D'une part les chiens d'une même batterie ont couru deux fois le même jour en couple dans un concours annoncé « gibier de Montagne » et d'autre part un juge a présenté et jugé le même jour.  
La vérification sur le site de la CUNCA confirme effectivement ces transgressions du règlement commises sans en référer au Président de la CU. En conséquence la Commission décide d'envoyer une lettre de rappel aux règlements aux différents intervenants, organisateurs et juges, et de demander l'invalidation des résultats.
- Plusieurs membres de la Commission ont été informés d'une irrégularité commise aux fields de Callac : lors de chacune des deux journées, un juge a officié et jugé seul dans un concours de couple. Confronté le matin du 4 décembre à l'absence d'un juge empêché, l'organisateur M. Daniel Le Pennec a pris la décision de juger seul en couple. Alerté il a, par la suite, envoyé un courrier pour expliquer sa décision.  
Les faits : près de 90 chiens engagés pour 4 concours de couples et des solos à 11 chiens donc impossibilité de répartir les chiens autrement. Face à la défection de M. Clech le matin, il a pris,

compte tenu de l'importance des classements pour les divers challenges « Bécasses » la décision de juger seul. Certes aucune réclamation n'a été déposée à l'issue du concours, mais la commission lui reproche de pas avoir prévu un juge supplémentaire compte tenu de l'importance du concours pour pallier à ce type de problème qui peut survenir dans les concours, de ne pas avoir prévenu le Président de la CU, de ne pas avoir sollicité les juges présents comme conducteurs et ce les deux jours mais également d'avoir transmis les résultats officiels de ces concours en faisant figurer au jury le nom du juge absent. En conséquence la Commission décide d'envoyer une lettre de rappel aux règlements à l'organisateur et de demander l'invalidation des résultats de ce concours de couple où un seul juge a officié.

- L'analyse des résultats du concours de la Vacquerie montre que l'organisateur a constitué plusieurs concours avec un effectif dépassant les normes réglementaires tant en solo qu'en couple et qu'il a utilisé comme juge M. Olivier Massiera dont la nomination n'a été effective qu'après le 6 décembre 2011.  
En conséquence la Commission décide d'envoyer une lettre de rappel aux règlements à l'organisateur de ce concours.
- L'analyse des résultats du concours de Crozon montre que l'organisateur a accepté dans un interclubs le même chien en solo et en couple.  
En conséquence la Commission décide d'envoyer une lettre de rappel aux règlements à l'organisateur.
- A Salles, l'organisateur a indiqué sur son programme concours de couple et il n'y a qu'un juge. Après vérification, il s'avère que le concours a eu lieu en solo.  
En conséquence la Commission décide d'envoyer une lettre de rappel aux règlements à l'organisateur.
- Jean-Claude Piat, chargé de faire rentrer les résultats sur le site de la CUNCA, précise que plusieurs organisateurs n'ont pas répondu à ses appels.  
Un nouvel appel sera fait ...

## 2°) Résultats de nomination des juges qualifiés.

Lors de la réunion de comité de la SCC du 6 décembre 2011, Dominique Lebrun a été nommé juge qualifié en Grande Quête et Olivier Massiera juge stagiaire en quête de chasse continentaux et britanniques.

Cet automne, M. Daniel Farcy pour la quête de chasse, messieurs Jean-François Baterosse, François Merles des Isles et Vladimir Demaretz pour la Grande Quête ont passé leurs examens de qualification ; ils ont tous fait l'unanimité et seront proposés à la prochaine commission des juges en vue de leur nomination comme juges qualifiés.

Après enquête du secrétaire auprès des juges de fields trials, les juges suivants ont répondu favorablement pour juger les BICP et les BCE : messieurs Michel Bouvet, Vladimir Demaretz, Jean-Claude Dupuy, Dominique Leickman et José Vargas

## 3°) Révision du règlement des fields

L'objectif de ce projet est :

- Mettre le chien au centre des débats pour désigner les meilleurs de chaque race à l'attention des éleveurs :
- Après discussion, la commission propose la suppression des concours « Amateurs » qui sont jugés avec le même règlement que les concours ouverts mais dont les récompenses n'ont pas la même valeur. De plus ils s'adressent à un public très disparate, allant de l'amateur hyper averti qui présente depuis 20 ou 30 ans au nouveau qui sort son premier chien. Pour intégrer les nouveaux venus, les spéciales de race existent et si on ajoute la difficulté à rassembler au moins six concurrents et celle de leur définition même (amateur : chien ou conducteur ?), tous les ingrédients semblent réunis pour y mettre fin.

- Après discussion, la commission propose la suppression du patronage et des récompenses SCC dans les concours d'été avec du gibier lâché. Ces concours sont tout juste des TAN améliorés mais avec le règlement actuel, ils permettent néanmoins l'obtention du titre de trialer.
- Pour prendre en compte l'augmentation des populations de faisans, la commission propose la création d'un titre de champion de field-trial sur gibier naturel. Cette création permettrait de mettre fin à des situations actuelles surprenantes qui interdisent parfois l'attribution du CAC sur faisans ou un point pris à Lancôme, Déols, Cazalis ou ailleurs est sûrement plus valorisant qu'un point sur faisans lâché le matin même...

Pour établir un règlement cohérent, la Commission souhaite pouvoir consacrer une réunion entière à l'étude du projet.

#### 4°) Etablissement du calendrier printemps 2012.

Christian Boucher a préparé avec soin ce calendrier du printemps 2012, le président remercie le secrétaire pour cet important travail. Le calendrier est examiné en séance.

#### Calendrier GQ

- Il a été décidé de créer un circuit d'une dizaine de jours consécutifs dans lequel s'insère l'Open QC au Bourg Dun les 6 et 7 avril.
- Il fallait mettre à disposition au minimum 4 terrains,
- la St Hubert du Nord a souhaité rester dans le circuit aux mêmes dates que son field alors que manifestement les autres canines ne disposaient pas des terrains suffisants.
- L'Open de France de GQ aura lieu à Bonnières les 8 et 9 avril.
- La Commission décide que les clubs et les organisations habilités pourront organiser des concours de GQ en dehors du circuit cité précédemment sous réserve qu'ils soient ouverts à toutes les races britanniques et qu'ils ne se déroulent pas en parallèle avec un autre concours de GQ.

La commission donne son accord au Pointer et Setter Club Suisse pour organiser un concours en Alsace les 13 et 14 avril.

#### 5°) Organisation Open de France printemps 2012

Jean-François Fouquay organisera au Bourg Dun les 6 et 7 avril l'Open de France pour la Quête de chasse en continentaux et en britanniques. Pierre Debret avec l'aide d'Yves Tastet gèrera l'Open de France de Grande Quête à Bonnières les 8 et 9 avril.

Le jury sera déterminé en accord avec les organisateurs.

#### 6°) Examens au printemps 2012

Lionel Meunier a effectué une quarantaine d'assessorats. En accord avec son tuteur, M. J-F Maillet, il souhaite passer son examen de juge stagiaire. La commission donne son accord au passage des cinq contrôles sous réserve qu'ils se déroulent dans des fields ouverts.

#### 7°) Coupe d'Europe des continentaux. Sélection Championnat d'Europe de Grande Quête.

- La Coupe d'Europe des continentaux aura lieu à Zadar (Croatie) le 27 février 2012.

Compte tenu de la date, il était matériellement impossible de faire une sélection sur le terrain. Les clubs ont été contactés afin de nous fournir les noms de leurs meilleurs représentants avec l'accord expresse qu'en cas de sélection, ils seraient bien présents. Fort de ces renseignements, Jean Lassandre, responsable des continentaux à la CUNCA, a sélectionné :

- DJINN de la Plume Picarde à Lorcy EBM conduit par PINEL
- INDU dit AYRTON à Trompesauce EBM conduit par PINEL (chien en Réserve)
- DIAMS du Pied du Mont BAF à Christelle Bataille conduite par FUSILLIER
- CHIPS du Chemin des Bordes BAM à Cousse conduit par MERLE DES ISLES
- BRISKA de la Balingue BFF à Annick Besson conduite par MAÏQUES

La Commission valide ce choix.

- Sélection pour la Coupe d'Europe de Grande Quête de printemps

La Coupe d'Europe GQ de printemps aura lieu à Nis (Serbie) le 17 et 18 mars suivi du Prix d'Excellence le 19 ; (Pays organisateur : la Belgique).

Sélectionneur pour l'équipe de France : l'an dernier le sélectionneur était Bruno Maury, setterman, Yves Tastet, pointerman, assurera la tâche cette année.

René Gerlet assurera la fonction de Capitaine d'équipe et représentera la France dans les travaux des Commissions FCI des chiens d'arrêt continentaux ; pour les britanniques ce sera Yves Tastet.

8°) Résultats des examens des élèves juges.

En vue de devenir juge de field trial trois candidats ont passé leur examen dans les locaux de la SCC ce matin, sous la responsabilité de Christian Boucher : Madame Madiot, Messieurs Viel et Tarrondeau.

Après correction des épreuves, Madame Madiot et Monsieur Viel sont autorisés à poursuivre le cursus.

Monsieur Tarrondeau n'ayant pas réussi pourra repasser une deuxième fois sous réserve de respecter les conditions d'âge l'an prochain.

9°) Organisation Open de France Automne 2012

La SC du Languedoc Roussillon a posé sa candidature par l'intermédiaire de M. Gasiot. Les premiers contacts semblent positifs avec comme dates d'organisation 11 et 12 octobre afin de permettre l'organisation des fields dans les betteraves. Le secrétaire prendra contact pour finaliser la faisabilité.

10°) Courriers adressés à la Commission.

- M. Poujaud a adressé un courrier au Président de la SCC à propos du Master bécasses et de l'utilisation du Beeper lors des fields trials sur bécasses. Le Président lui a répondu.
- Pour clarifier les choses, une circulaire est parue sur le site de la CUNCA à propos des concours d'été avec du gibier lâché.

11°) Questions diverses.

- Désignation d'un membre de la CUNCA pour l'organisation des manifestations étrangères.

Yves Tastet et Vladimir Demaretz seront les représentants de la CUNCA lors des manifestations internationales pour les chiens britanniques.

- Pour ses consommables, la Commission propose que Joël Chauvet, webmaster de la CUNCA, se voie attribuer une participation de 500€ sur présentation de factures.